



Dans ce numéro

- 1 Vos projets d'efficacité énergétique récompensés!
- 2 La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre — Mieux vaut prévoir que réagir!
- 3 Brève
- 4 Une prescription qui fait vraiment de l'effet: les centres d'éducation pour la santé
- 5 *Elles sont satisfaites*, et c'est grâce à vous tous!
- 6 Les jardins communautaires sous la loupe
- 7 Nouvelle du réseau
Boîte à outils
- 8 À vos agendas!

VOS PROJETS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE RÉCOMPENSÉS!

L'Agence de Montréal s'est vu décerner un prix d'excellence lors du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal pour son programme d'efficacité énergétique des bâtiments du réseau de la santé montréalais. Ce prix, elle le partage avec tous les établissements qui fournissent maints efforts pour réaliser de tels projets.

Depuis 2001-2002, 46 projets d'efficacité énergétique ont été réalisés à Montréal, que ce soit l'automatisation des contrôles d'arrêt et de mise en marche des équipements ou encore l'installation de détecteurs de mouvements et de cellules de mesure permettant d'utiliser davantage l'éclairage naturel. Des investissements de 33,6 millions de dollars génèrent aujourd'hui des économies annuelles récurrentes de plus de 6,5 millions de dollars. Quand le programme arrivera à terme en 2009-2010, l'Agence aura investi 140 millions de dollars rapportant des économies d'énergie annuelles récurrentes de 20 millions de dollars.

«Les projets d'efficacité énergétique exigent beaucoup de travail de la part des établissements, plus spécifiquement des équipes de services techniques, mais ces efforts valent le coup», soutient Pierre Chénier, responsable du programme d'efficacité énergétique et de projets spéciaux à l'Agence. Les établissements peuvent ainsi atteindre, voire dépasser, l'objectif gouvernemental inscrit aux ententes de gestion: réduire de 14% la consommation d'énergie dans le réseau de la santé et des services sociaux. De plus, ils peuvent être fiers de cette importante contribution à l'amélioration des conditions de travail, de la qualité de vie du personnel et des patients, de la fiabilité, de la sécurité et de la mise aux normes des systèmes. Leurs projets ont une portée environnementale, contribuent à réduire les gaz à effet de serre et sont de véritables exemples de développement durable.

L'Agence, qui a remporté ce prix dans la catégorie *Institutions*, fait partie des dix organisations, avec Loto-Québec, la Société de transport de Montréal, Rona, etc., qui ont reçu un prix pour leur initiative concernant la réalisation de projets écologiques. DR S.B.

Pour en savoir davantage sur le programme d'efficacité énergétique de l'Agence: *Direction réseaux*, volume 4, numéro 9, 17 janvier 2008.

Gala
de reconnaissance
en environnement
et développement durable de Montréal



LA GESTION PRÉVISIONNELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE MIEUX VAUT PRÉVOIR QUE RÉAGIR !

« Pour être en mesure d'agir localement, régionalement et nationalement sur les problématiques de disponibilité de la main-d'œuvre, nous devons avoir une lecture fiable et prédictive de la situation actuelle. Nous devons poser des gestes éclairés à court, moyen et long terme. Et nous devons disposer d'outils qui permettent d'être en mode vigie et de nous assurer que les actions entreprises aujourd'hui ne nous nuiront pas plus tard. »

— Carole Turcotte, directrice associée Ressources humaines, relations avec la population et affaires juridiques.

En l'absence de données uniformes dans l'ensemble des établissements, il s'avère difficile de planifier à long terme et d'évaluer les besoins en main-d'œuvre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), pour qui la planification de la main-d'œuvre est une priorité, a donc enclenché un processus visant à doter le réseau des outils nécessaires à la transition vers un nouveau type de gestion : la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre (GPMO).

La gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre, c'est...

... un mode de gestion qui permet de poser un diagnostic sur les besoins de main-d'œuvre et de planifier les actions à entreprendre pour atteindre des résultats en ce qui concerne les besoins identifiés.

Grâce à ce modèle de gestion, les établissements pourront non seulement connaître le portrait immédiat de leurs ressources humaines, mais aussi avoir une idée de la tendance qui se dessine (plusieurs congés de maternité simultanés, départs à la retraite, etc.). Ils seront en mesure d'évaluer la

situation de la main-d'œuvre sur une période allant jusqu'à trois ans, et prendre ainsi des décisions stratégiques. À une plus grande échelle, on pourra compter sur des bases solides pour faire des projections localement, régionalement et nationalement afin d'agir de façon coordonnée pour assurer une meilleure disponibilité de la main-d'œuvre.

Le cadre normatif : tous les établissements au même diapason

Afin de doter tous les établissements et les fournisseurs de systèmes PAIE d'un langage commun et d'une méthode de calcul uniforme, un comité d'experts, composé de membres provenant des établissements, des agences et du MSSS, a conçu un cadre normatif. Celui-ci est présenté dans le *Guide pour la démarche de gestion prévisionnelle de main-d'œuvre*, qui a été acheminé à l'ensemble des établissements montréalais le 10 avril dernier. Le cadre normatif leur fournira les outils nécessaires pour uniformiser les données relatives aux ressources humaines (centres d'activité, titres d'emploi, types d'absence, motifs de départ). Il permettra aussi aux établissements de connaître le portrait de leurs ressources humaines et de produire un plan prévisionnel de leurs effectifs.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

SUITE DE LA PAGE 2 **MIEUX VAUT PRÉVOIR QUE RÉAGIR !****Un exercice « payant »**

D'ici le 31 décembre prochain, les établissements devront avoir remis à jour leur structure de postes, rendu les titres d'emploi conformes à la nomenclature des titres d'emploi et s'être assurés que chaque centre d'activité correspond à ce qui apparaît au manuel de gestion financière. L'exercice devrait permettre de disposer, d'ici le 31 mars 2009, des portraits de main-d'œuvre. Ce travail, qui demandera beaucoup d'énergie, s'avère très important pour la mise en place d'actions concrètes et coordonnées visant à réduire les problématiques liées à la disponibilité de la main-d'œuvre.

Un pouvoir d'action plus large

Cet exercice permettra aux instances locales, régionales et nationales d'être mieux outillées pour faire face aux problèmes de disponibilité de main-

d'œuvre et d'agir, avec leurs différents partenaires, pour contrer les difficultés actuelles et à venir.

« De prime abord, cette démarche a pour but d'assurer la disponibilité de la main-d'œuvre requise pour rendre accessibles les services de santé et les services sociaux, soutient le responsable de la mise en place de cette vaste opération, Luc Quintal. Mais elle vise également à réduire la pression sur les ressources actuelles, plus particulièrement celles qui sont en pénurie. » **DR** S.B.

Du soutien pour les établissements

- Séances d'information s'adressant aux personnes responsables de la démarche de gestion prévisionnelle de main-d'œuvre au sein de leur établissement : 21 et 24 avril
- Formations sur l'implantation du cadre normatif sur la normalisation : mai
- Solutions professionnelles et techniques : dès le mois de mai

Les étapes de l'implantation du cadre normatif**Normaliser les données**

Produire le portrait de la main-d'œuvre

Produire les indicateurs

Dédire les projections pour les trois prochaines années

Produire les plans prévisionnels d'effectifs

Présenter des solutions réalisables liées aux données produites

Brève**Stress au travail**

Près d'un travailleur sur deux (49%) affirme être « très » (14%) ou « assez » (35%) stressé à son travail. C'est ce que révèle un sondage CROP effectué pour l'Ordre des conseillers en ressources humaines et des conseillers en relations industrielles (ORHRI) du Québec. Selon ce sondage, les femmes

seraient davantage concernées par ce phénomène, et le stress au travail ne serait plus un phénomène isolé. 51% des travailleurs québécois estiment qu'il tend à augmenter.

Renseignements : www.orhri.org/presse

UNE PRESCRIPTION QUI FAIT VRAIMENT DE L'EFFET : LES CENTRES D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

Le Système de prévention clinique est maintenant en place en vue de soutenir les médecins omnipraticiens montréalais en matière de counselling sur les habitudes de vie : des infirmières-conseil formées en prévention clinique, 15 centres d'éducation pour la santé en opération et du nouveau matériel d'information pour les salles d'attente. Et, en cours, un blitz promotionnel !

La Direction de santé publique (DSP) de l'Agence, en collaboration avec les 12 CSSS, a commencé son blitz, au début d'avril, par l'envoi d'un dépliant aux 2400 omnipraticiens de la région montréalaise. Celui-ci porte sur l'essentiel de la mission des centres d'éducation pour la santé (CES). La DSP y présente : l'approche motivationnelle, les trois

D'autres initiatives sont également prévues pour ce printemps, entre autres la parution d'un article et d'annonces publicitaires dans *l'Actualité médicale*. La DSP participera également au congrès annuel de l'Association médicale du Québec, qui a lieu le 19 avril 2008, en présentant la conférence *L'influence du médecin en prévention : ou comment éviter de toujours répéter les mêmes conseils aux mêmes patients*.

Nous savons tous que les médecins de première ligne ont un rôle crucial à jouer en matière de prévention. Nous savons également que ce n'est pas facile de convaincre les patients de modifier leurs habitudes. C'est pour les soutenir dans cet exercice que les CES ont été créés. **DR** D.B.

Une prescription qui fait vraiment de l'effet



Des services gratuits

- Évaluation des habitudes de vie et rapport détaillé et personnalisé pour le patient
- Évaluation de la motivation et identification des stratégies personnelles menant au changement
- Rapport de visite envoyé au médecin traitant

habitudes de vie ciblées, les services offerts, qui référer et comment. Personnalisé en fonction du territoire de CSSS auquel appartient le médecin, le dépliant comporte une section détachable qui précise nom et coordonnées de l'infirmière-conseil en prévention clinique.

Les représentants pharmaceutiques de la compagnie Pfizer font une tournée des omnipraticiens, en avril et mai, pour leur présenter succinctement « ce nouveau service gratuit » offert par les CSSS et les inviter à communiquer avec l'infirmière-conseil en prévention clinique, leur personne-ressource.

Les centres d'éducation pour la santé...

- offrent les services d'experts en motivation
- ciblent trois habitudes de vie :
 - l'alimentation
 - l'activité physique
 - la cessation tabagique

ELLES SONT SATISFAITES, ET C'EST GRÂCE À VOUS TOUS!

Surveillez vos hebdomadaires! Entre le 16 et le 20 avril, l'Agence de Montréal y publie un message pour faire connaître à la population les résultats encourageants d'une vaste enquête¹ réalisée auprès de 10 808 personnes âgées en perte d'autonomie et proches aidants desservis par les 12 CSSS de Montréal. Selon cette enquête, 95 % des personnes interrogées – résidents de centres d'hébergement publics, personnes recevant des soins à domicile et leurs proches aidants – sont satisfaites des services reçus, et 66 % en sont très satisfaites. Toutes celles et ceux qui contribuent au bien-être de ces personnes devraient se considérer remerciés personnellement. **DR** J.G.

1. Direction réseaux, volume 4, numéro 14, 3 avril 2008.



Services de santé aux personnes âgées

Elles sont satisfaites. Nous le sommes aussi et nous continuerons à améliorer nos services.

Les résultats d'une vaste enquête réalisée à Montréal auprès de plus de 10 000 personnes âgées et proches aidants nous le confirment:

- 95 % des personnes interrogées sont satisfaites
 - 66 % sont très satisfaites
- des services reçus à domicile ou en centre d'hébergement public.

Elles ont apprécié la compétence, le respect et l'écoute du personnel et des médecins.

Merci à celles et ceux qui contribuent chaque jour au bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie et de leurs proches aidants:

agents de relations humaines, archivistes médicales, assistants en pharmacie, aumôniers et animateurs de pastorale, auxiliaires familiales et sociales, bénévoles, conseillers en milieu de vie, cuisiniers, éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, gestionnaires, infirmières, infirmières auxiliaires, médecins, nutritionnistes/diététistes, orthophonistes, ouvriers de maintenance, personnel de bureau, pharmaciens, physiothérapeutes, préposés à l'entretien, préposés aux bénéficiaires, préposés à la buanderie, préposés au service alimentaire, préposés en réadaptation, psychologues, récréologues, techniciens en diététique, techniciens en loisirs, techniciens en réadaptation, thérapeutes en comportement humain, travailleurs sociaux, etc.

Pour consulter les résultats détaillés de l'enquête: www.santemontreal.qc.ca

LES JARDINS COMMUNAUTAIRES SOUS LA LOUPE

Nombre de Montréalais ont pris l'habitude de jardiner dans les jardins communautaires mis à leur disposition par la Ville de Montréal. Depuis qu'ils ont appris que certains de ces jardins pouvaient être contaminés, c'est l'inquiétude. Mais la Direction de santé publique de l'Agence veille au grain...



Chaque année, le printemps ramène le beau temps ainsi que... la ferveur des jardiniers amateurs qui lorgnent du côté des jardins communautaires et l'engouement des journaux locaux pour ces lopins de terre. Toutefois, étant donné l'historique industriel de Montréal, de nombreux terrains ont été contaminés là même où se trouvent des jardins. La Ville s'est donc dotée d'un plan d'action qui vise une analyse des sols de tous ces jardins, soit une centaine. Elle souhaite ainsi connaître leur niveau de contamination d'ici la fin de l'année 2009.

Périodiquement, les arrondissements font parvenir à la Direction de santé publique de l'Agence (DSP) des rapports sur la contamination des sols des jardins communautaires. La DSP émet alors des recommandations quant à la pertinence de poursuivre ou non la culture de plantes comestibles directement dans ces sols. Au cours des dernières années, 32 jardins ont été évalués. La DSP attend cette année les rapports de contamination de 43 autres jardins.

Les toxicologues de la DSP ne s'attendent pas à des cas d'intoxication ni à la survenue de maladies qui seraient liées à la consommation des légumes cultivés dans ces jardins. Cependant, en considérant les données scientifiques accessibles, elle pourrait juger que les sols de certains jardins peuvent être suffisamment contaminés pour que la culture de plantes comestibles soit suspendue jusqu'à ce que ces derniers soient réhabilités. Par la suite, les experts en toxicologie de la DSP évalueront les répercussions de la contamination des sols, émettront des recommandations, et rencontreront les arrondissements et les comités de jardin et les jardiniers. **DR** M.B.

Les avis sur tous les jardins et les recommandations peuvent être consultés sur le site de l'Agence : www.santemontreal.qc.ca, section *Prévention et santé publique*.

NOUVELLE DU RÉSEAU

Nomination

Le CSSS de la Montagne a le plaisir d'annoncer la nomination d'Hélène Bohémier à titre de directrice du partenariat, en appui à la direction générale pour le maintien de relations fondées sur la collaboration avec les partenaires de la communauté.

Centre de santé et de services sociaux
de la Montagne



Boîte à outils

Pop reporter



Passionnés des enjeux du VIH-sida, de la planification familiale, de la santé de la reproduction ainsi que de la santé des mères et des enfants? Le magazine électronique hebdomadaire *Pop reporter* procure des résumés de rapports de recherches, des liens et des nouvelles sur la santé des populations à l'échelle mondiale. Une formule personnalisée permet à l'internaute de créer son profil et de choisir les thématiques sur lesquelles il souhaite s'informer. Ce bulletin est publié dans le cadre du projet *Information & Knowledge for Optimal Health (INFO)*, du Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health's Center for Communication Programs.

Renseignements: www.infoforhealth.org/popreporter

Risque psychosocial au travail



Détresse psychologique, épuisement professionnel, dépression et stress: tous les milieux sont touchés par ces phénomènes en croissance. L'Institut national de santé publique du Québec a conçu un outil qui permet d'évaluer la probabilité d'un risque psychosocial élevé dans les milieux de travail. Il s'agit d'une grille questionnaire qui évalue des aspects clés liés aux pratiques de gestion: la politique en santé au travail, la politique contre le harcèlement psychologique, les programmes de conciliation travail et vie personnelle, la charge de travail et le soutien social des collègues et supérieurs.

Renseignements: www.inspq.qc.ca

Alimentation et vieillissement



Une bonne alimentation peut-elle aider à mieux vieillir? Un nombre important de travaux indiquent que, effectivement, une alimentation variée et équilibrée favorise le maintien des fonctions physiologiques et contribue à l'autonomie et au bien-être des personnes jusqu'à un âge avancé. Dans *Alimentation et vieillissement*, Guylaine Ferland, docteure en nutrition, se consacre à l'étude de la relation complexe entre alimentation et vieillissement en analysant le profil alimentaire des aînés et leurs besoins nutritionnels.

Renseignements: *Les presses de l'Université de Montréal*, www.pum.umontreal.ca

À VOS AGENDAS!

Soirée « Médecine pour tous » : Nos aînés et la douleur

Le jeudi 24 avril, Université de Montréal

LES BELLES
SOIRÉES
ET MATINÉES

L'évaluation et le traitement de la douleur représentent un défi de taille pour les intervenants en milieu médical. La conférence *Nos aînés et la douleur: comprendre et soulager la souffrance* explore les principales causes de la douleur et les facteurs qui influent sur l'expérience de la douleur chez les aînés. Les discussions porteront également sur les effets de la douleur sur la qualité de vie ainsi que les principales classes de médicaments utilisées pour la combattre.

Renseignements: www.bellessoirees.umontreal.ca

Poker, jeu par Internet : une question de santé, de société et de culture

Le vendredi 9 mai 2008, Québec



Le poker et les jeux de hasard sur Internet suscitent un grand engouement qui pose de nouveaux défis aux intervenants de la santé. Pour en discuter, l'Institut national de la santé publique, l'Agence de Montréal et l'Université Laval organisent le colloque *Poker, jeu par Internet: questions de santé, de société et de culture*. L'événement vise, par la réunion d'intervenants de divers milieux, à provoquer des échanges inédits et un partage des connaissances sur les défis posés par le jeu pathologique.

Renseignements: Élisabeth Papineau, 514 864-1600, poste 3548.

Santé mentale des aînés

Le vendredi 9 mai 2008, Québec



Au Québec, près de 13 % des personnes âgées présentent au moins un diagnostic probable de dépression ou d'anxiété, selon l'Étude sur la santé des aînés (ESA). Celle-ci porte sur la prévalence et l'incidence de différents troubles psychiatriques chez les 65 ans et plus, les facteurs qui y sont associés, l'utilisation des services de santé ainsi que la consommation de psychotropes. L'Association francophone pour le savoir (ACFAS) présentera les résultats de cette enquête lors de son 76^e colloque annuel.

Renseignements: www.acfas.net

DirectionRéseaux

est publié toutes les deux semaines par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Éditrice

Anne-Marie Tardif

Rédactrice en chef

Marie-Andrée Saumier

Collaboration à la rédaction

Sophie Beauregard
Monique Beausoleil
Deborah Bonney
Jacinthe Gouin
Diane Iezzi

ISSN 1712-4182

Direction réseaux (Imprimé)

ISSN 1712-4190

Direction réseaux (En ligne)

Vous avez des questions ou des commentaires?

Par téléphone:

514 286-6500, poste 6379

Par courriel:

direction.reseaux.rrsss@sss.gouv.qc.ca

Site Internet de l'Agence:

www.santemontreal.qc.ca